

Sospel'Art
Association Artistique.

Courriel : sospelart@aol.fr
Site : www.sospelart.fr



Tel.Présidente : 06 32 43 55 06
Tel. Secrétaire : 06 08 05 40 65
Boite aux lettres:
3 Rue Doïra, 06380 Sospel

INSCRIPTION Deuxième concours d'illumination 2017

Je soussigné(e) :

Madame Monsieur Mademoiselle

Nom:-----

Prénom:-----

Souhaite participer au concours d'illumination de Noël 2017 et déclare accepter le règlement ci-joint

Adresse:-----

Émail:-----

Téléphone portable / fixe:-----

Dans la catégorie :

- Appartements -Maisons et jardins - Commerces

Indications complémentaires pour faciliter l'accès aux lieux (étages, voie d'accès...):-----

Vos disponibilités pour les visites :

jours de la semaine:-----

horaires:-----

Début de soirée -----

Les bulletins sont à retourner le 21 décembre dernier délai, par courriel à sospelart@aol.fr ou dans la boîte aux lettres de l'atelier Ebmosaiques au 3 Rue Doïra (Place Saint-Nicolas)

Le----- Signature

CONCOURS DES ILLUMINATIONS ET DECORATIONS DE NOEL 2017

DEROULEMENT DU CONCOURS :

Le concours est ouvert aux habitants de la commune de Sospel, après inscription de manière individuelle par téléphone (0608054065) ou courriel: à sospelart@aol.fr

Les catégories :

1° catégorie : appartements (fenêtres, façades, balcons)

2° catégorie : maisons et Jardins

3° catégorie : Commerces et locaux professionnels

Les premiers de chaque catégorie se verront remettre une récompense

Le concours se déroule du 21 au 31 décembre 2017

Les Sospellois , inscrits au concours d'illuminations et décorations de Noël des appartements, maisons, jardins et locaux professionnels, acceptent, sans réserve, le présent règlement ainsi que les décisions du jury.

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Objet

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, l'association Sospel'Art organise un concours sur le thème des illuminations et décorations de Noël afin de faire vivre l'esprit de Noël dans les rues du village.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune.

Il se déroulera du 21 au 31 décembre 2017.

Article 2 : Inscription

Les Sospellois désirant participer doivent s'inscrire au moyen du formulaire du concours des illuminations et décorations de Noël , disponible sur le site www.sospelart.fr et chez certains commerçants

Article 3 : Délai de participation

Les inscriptions doivent être envoyées au plus tard le 21 décembre 2017 par courriel à l'association (sospelart@aol.fr) ou déposées dans la boîte aux lettres de l'atelier Ebmosaiques au 3 Rue Doïra (Place Saint-Nicolas)

Article 4 : Critères de sélection

- Technique : Importance de l'éclairage ; travail de mise en place.

- Artistique : Diversité et complexité des décorations (l'idée); Harmonie des couleurs, effet d'ensemble.(la beauté)

- Visibilité de la rue : critère d'animation de la voie publique (animation du quartier)

Article 5 : Composition du jury

Le jury est composé de membres de l'association Sospel'Art

Le jury passera voir les illuminations et décorations en journée et de nuit entre le 21 et le 31 décembre 2017

Les illuminations et décorations devront être visibles de la rue ou de la route entre 18h et 22h (au minimum) .

Le jury ne rentrera pas dans les propriétés privées.

Les résultats du concours seront communiqués courant janvier 2018 suivi de la galette des rois

Article 6: Droit à l'image

Les participants acceptent que les photos de leurs illuminations et décorations soient réalisées et autorisent leur publication dans les supports de communication de l'association.